

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 08 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois d'avril à 19 H 00

OBJET : AFFAIRES GENERALES

Désignation des délégués du Conseil municipal au sein d'associations, établissements et organismes divers

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **1^{er} avril 2026**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN, maire**

N°2026/037

Présents :

M. Xavier HAQUIN, **Maire**

Mme DEHAS, M. RAVIER, Mme CHESNEAU, M. LAROZE, Mme MÉZIÈRE, M. JOBERT, Mme APARICIO TRAORÉ, **Adjoint au Maire**

M. CARON, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. BLANCHARD, Mme GUTIERREZ, M. HORNE, Mme LAPOUGE, M. KNOBLOCH, Mme AUROUX, M. DELBOSC, Mme GESPACH, M. HEBBAL, Mme PETIT, M. DUMAINE, Mme MANS, Mme DUTERTRE MAILLET, M. DUC, Mme DE CARLI, M. FRANCOIS, Mme LACOUTURE, M. NINOUE, Mme CAUZARD, M. BATTON, Mme DUPUY, M. MELO DELGADO, Mme CUSTODIO, Mme ROUSSEAU, **Conseillers Municipaux**

Absent excusé avant donné pouvoir :

M. RUTH (pouvoir à Mme DEHAS)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 10/04/2026

Publiée le : 14/04/2026

Le Maire.



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

AFFAIRES GÉNÉRALES

Désignation des délégués du Conseil Municipal au sein d'associations, établissements et organismes divers

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et L 2121-33 ;

VU l'avis de la commission Affaires Générales, Finances et Innovation Publique du 3 avril 2026 ;

CONSIDÉRANT que des représentants du Conseil Municipal doivent être désignés pour siéger au sein des Conseils d'Administration de divers associations, établissements et organismes ;

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal, en application des dispositions de l'article L. 2121-21 du CGCT, a décidé à l'unanimité de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret ;

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

***Par 27 voix pour, 6 contre et 2 abstentions, pour les associations CLÉ, Jardins Familiaux et SYNCOM,
Par 28 voix pour, 5 contre et 2 abstentions, pour les autres associations, établissements et organismes,***

- **DÉSIGNE** les délégués au sein des Conseils d'Administration de divers associations, établissements et organismes, selon le tableau ci-joint.

PJ : tableau



Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Conseiller départemental du Val d'Oise
Xavier HAQUIN**

Désignation des délégués au sein d'associations, établissements et organismes divers

	Nombre (Titulaire = T et Suppléant = S)	Noms des Délégués
Conseils d'Ecoles Publiques du 1er Degré	1 Délégué par Conseil d'école	<p>J. JAURES (maternelle et élémentaire) : <i>HEBBAL Redouane</i></p> <p>L. PASTEUR (maternelle) : <i>LAPOUGE Oriane</i> (élémentaire) : <i>LAPOUGE Oriane</i></p> <p>A. FRANCE (maternelle) : <i>PETIT Brigitte</i></p> <p>A. DAUDET (maternelle et élémentaire) : <i>GUTIERREZ Manuela</i></p> <p>E. DELACROIX (élémentaire) : <i>DUMAINE Yves</i> (maternelle) : <i>DUMAINE Yves</i></p> <p>V. HUGO (maternelle) : <i>RUTH Arnaud</i> (élémentaire VH1) : <i>RUTH Arnaud</i> (élémentaire VH2) : <i>AUROUX Christèle</i></p> <p>M. RAVEL (maternelle) : <i>GESPACH Christine</i> (élémentaire) : <i>GESPACH Christine</i></p>
Conseil d'Administration du Collège Jules Ferry	1	AUROUX Christèle
Conseil d'Administration du Collège Saint-Exupéry	1	MANS Karine
Conseil d'Administration du Lycée Van Gogh	1	DEHAS Fazila
Conseil d'Administration du Lycée professionnel G. Eiffel	1	CARON Yannick
Conseil d'Administration du Lycée professionnel F. Buisson	1	CARON Yannick
Conseil d'Administration de l'association CLE	1	FRANÇOIS Jean-Marc
Conseil d'Etablissement de l'IME « Le Clos Fleuri »	1	MEZIERE Angélique
Conseil d'Administration de l'association pour le Dépistage et le Traitement des Enfants Inadaptés de la Région d'Ermont Eaubonne (ADETEIRE)	3	- HORNE Hervé - DE CARLI Nathalie - MEZIERE Angélique
Conseil d'Administration de l'association des Jardins Familiaux	4	- DE CARLI Nathalie - DUC Michel - MANS Karine - PETIT Brigitte
Conseil d'Etablissement de la Résidence ARPAGE « Les Primevères »	1	AUROUX Christèle
Conseil d'Administration de L'IMPRO Les Sources	1	DELBOSC Franck
Conseil d'Administration de l'association SYNCOM (Aide à la gestion des travaux de voirie par système informatique dans les communes urbaines de la Région Ile-de-France)	1 + 1	T = RUTH Arnaud S = RAVIER Etienne